







ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE, DOME FOREZ

56ème RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE **ET DU TIRE-BOUCHON**

Coupe de France des Rallyes MERCREDI 28 et JEUDI 29 MAI 2025

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

DDOCDAMME HODAIDES

PROGRAMME - HORAII	KE5						
◆ Parution du règlement A l'obtention du permis d'organisation de la Ligue, soit le 20/03/2025							
 Ouverture des engagements 			A la parution du Règlement				
 Clôture des engagements 			Lundi 19 mai 2025 à 24H00				
♦ Parution du carnet d'itinéraire	Sur le si	ite de l'ASA Dôme Forez	Mercredi 22 mai 2025				
Dates et heures des reconnaissances	5		Dimanche 25 mai 08H00 à 20H00 Mercredi 28 mai 08H00 à 20H00				
 Vérifications administratives 		Salle des Fêtes St Rémy	Mercredi 28 mai de16H30 à 20H00				
 Vérifications techniques 		Devant Salle des Fêtes	Mercredi 28 mai de 16H45 à 20H15				
♦ Heure de mise en place du parc de départ (Parc gardé la nuit)			Mercredi 28 mai à 16H00				
♦ 1 ^{ère} réunion Collège Commissaires S	portifs	Salle des Fêtes St Rémy	Mercredi 28 mai à 20H00				
• Publication équipages admis au dép	oart	Salle des Fêtes St Rémy	Mercredi 28 mai 2025 à 21H30				
• Publication des heures et ordres dép	oart	Salle des Fêtes St Rémy	Mercredi 28 mai 2025 à 21H30				
 Départ 1^{ère}voiture 		Parc plan d'eau St Rémy	Jeudi 29 mai 2025 à 08H30				
♦ Arrivée lère voiture		Parc plan d'eau St Rémy	Jeudi 29 mai 2025 à 16H37				
 ♦ Vérifications finales Taux horaire de ma main d'œuvre : 	60 € TTC	Station Total St Rémy	Jeudi 29 mai 2025 à 16H45				
♦ Publication des résultats du Rallye		Salle des Fêtes St Rémy	Jeudi 29 mai 2025, au plus tard 30 mn après arrivée demière voiture				
• Remise des Prix	ου	Podium arrivée St Rémy Salle des Fêtes en cas d'int	Jeudi 29 mai 2025 fin Parc Fermé empéries				

ARTICLE 1P - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile DOME FOREZ organise, en qualité d'organisateur administratif et d'organisateur technique, les mercredi 28 et jeudi 29 mai 2025, sous le patronage de la Municipalité de ST REMY sur DUROLLE, le :

56ème RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE BOUCHON

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne et a reçu le visa FFSA N° 240 en date du 20 mars 2025.

NOTA: s'inscrivant dans une démarche de développement durable, le présent règlement, la liste des concurrents engagés, la liste numérotée, les horaires de convocation, le carnet de navigation et les divers renseignements concernant les équipages seront disponibles sur le site internet de l'ASA: www.asadomeforez.com

Tous les temps et classements seront en direct sur le site : www.pksoft.fr

Comité d'organisation

Président : Éric CHASSAGNOL

Membres: Stéphane ANDRE - J. Michel LAVEST - Serge PEGOLOTTI - Mathieu SAUZEDDE - Catherine PASTOREK - Robert LAVEST -David APPARAILLY - Rémi CHABANAT - Philippe CHAPET - J. François CHAZOT - Ludovic COMBE - Patrice DARROT - Jacques FILLAYRE - Etienne GARDETTE - Patrick JANVIER - Pierre PASTOREK - Julien QUINONERO - Anthony SABLONIERE - Jason VERET

Secrétariat du Rallye

8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND Tél.: 06 07 85 22 73 - 06 78 93 57 61

E-mail: domeforez@wanadoo.fr - Site: www.asadomeforez.com

Salle des Fêtes de ST REMY/DUROLLE - Tél.: 06.07.85.22.73 - 06.78.93.57.61 Mercredi 28 mai 2025 de 16H30 à 21H30 et Jeudi 29 mai 2025 de 07H30 à la fin du rallye

Organisateur Technique (Idem Organisateur Administratif)

Président Eric CHASSAGNOL - A.S.A. Dôme-Forez - 8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales éditées par la FFSA.

1.1P - Officiels

1.1F - Officiers				
 Collège des Commissaires Sportifs 	Président Membres	Jean-Carl ANNOVAZZI Michel BEAULATON Régis VINCENT	Lic. Lic. Lic.	8408 3816 47545
 Secrétaire du Collège des Commissair 	res Sportifs	Etienne GARDETTE	Lic.	8272
Directeur de CourseDirecteurs de Course Adjoints		Thierry DUPECHER Michel DESMARIE Josy MARTIN	Lic. Lic. Lic.	
Directeur de Course délégué épreuve	spéciale 01 Adjoint	Marc HABOUZIT Christelle HABOUZIT	Lic. Lic.	7145 128356
Directeur de Course délégué épreuve	spéciale 02 Adjoint	Pascal LAFOND Sullivan CAETANO		227446 232714
♦ Directeur de Course Voiture Tricolore		Daniel BERTHON	Lic.	1621
◆ Commissaires Techniques	Responsable Membres	Serge PEGOLOTTI André BOIVIN Hervé CANTAT Emeric PASCAL Frédéric MARTINET Yves MEUNIER	Lic. Lic.	
 Médecin Chef 		Dr Jacques COURTADON	Lic.	16970
◆ Chargés des Relations avec les Concu	rrents Stagiaire	Martine VINCENT Michel JUILLARD Charles BOURDON	Lic.	44420 12787 221401
♦ Juge de fait		Jean François CHAZOT	Lic.	36790
 Chargé des Relations avec la Presse 		Philippe LAFONT	Lic.	2902
 Chronométrage Fédéral 	Chronométreurs C au	départ et à l'arrivée des épre	uves	spéciales
 Classements 		PKSoft		
♦ Speaker		Christian DE LA BROSSE	Lic.	255421
 Vérifications administratives 		Catherine PASTOREK		15145
 Responsable Commissaires et Chargé 	mise en place moyens	David APPARAILLY	Lic.	49050

1.2P - Eliaibilité

Le 56ème Rallye Régional de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes coefficient 2.
- le Challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne
- le Challenge de l'ASA Dôme Forez

1.3P - Vérifications

Les équipages engagés recevront un accusé de réception. Les convocations pour les vérifications seront disponibles sur : www.asadomeforez.com.

Les vérifications administratives et techniques auront lieu à la salle des Fêtes du plan d'eau de St Rémy sur Durolle le Mercredi 28 mai 2025 de 16H30 à 20H15. A l'issue de chaque vérification technique individuelle, les voitures de course rentreront immédiatement en Parc Fermé.

Ce Parc Fermé de Départ sera mis en place à partir de 16H00 le Mercredi 28 mai et sera qardé la nuit.

ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au rèalement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P - Demande d'engagement - Inscriptions

3.1.5P - Toute personne qui désire participer au 56^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-Bouchon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 19 mai 2025 à 24h00

- 3.1.10P Le nombre d'engagés est fixé à 150 voitures maximum.
- 3.1.11 1P Les droits d'engagement sont fixés :

a) avec la publicité facultative des Organisateurs
aux équipages 100 % ASA Dôme Forez
aux équipages 50 % ASA Dôme Forez
330 €
b) sans la publicité facultative des Organisateurs
700 €

3.1.12P - La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P-Ordre des départs

A8W - R5/Rally2 - Rally2 kit - RGT - Rally3 - GT+ - GT10 - A7S - A7K - Rally4 - F215 - F214 - A8 - R4 - N4 - R3 - A6K - FRC - Rally5 - R2 - F213 - A7 - N3 - A6 - FR6 - GT9 - R2J - FR2 - A5K - F212 - A5 - R1 - N2 - N1 - F211 - N2Série

ARTICLE 4P – VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

4.3P - Assistance

Un parc d'assistance est prévu sur les voies situées autour du Plan d'Eau de St Rémy sur Durolle, sauf sur la digue. Des plaques d'assistance seront disponibles contre paiement de la somme de 5 €

ARTICLE 5P - IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P - Identification des voitures

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

5.2P - Publicité

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

6.1P - Description

Le 56^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-Bouchon représente un parcours de 122,700 km. Il est divisé en 3 sections (1 étape). Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,990 km. Les épreuves spéciales sont :

ES 1 - 3 et 5 Les Pins - Touzet 5,830 km 3 fois ES 2 - 4 et 6 Planche Ferrand - Moulin Arthur 7,500 km 3 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe ITINERAIRE.

6.2P - Reconnaissances

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3 passages. Les reconnaissances auront lieu Dimanche 25 mai et Mercredi 28 mai 08H00 à 20H00

ARTICLE 7P - DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 8P - RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 9P – CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 10P - PRIX ET COUPES

* PRIX EN ESPECES AU GENERAL

1 er	350 €				
2 ^{ème}	260 €				
3 ^{ème}	170€				
4ème	100€				

* PRIX AUX GROUPES:

	160 € si plus de 4 partants - si non un lot d'orfèvrerie
2 ^{ème}	80 € si plus de 10 partants

1ère Dame 120 € si 2 ou plus

* PRIX EN ESPECES A LA CLASSE

	1 à 3	de 4 à 5	de 6 à 7	de 8 à 11	12 à 19	20 et +
] er	175€	350 €	350 €	350 €	350 €	350
2 ^{ème}			150€	180€	180€	190
3 ^{ème}				110€	120€	150
4ème					80 €	100
5 ^{ème}						70

* COUPES (liste non limitative)

aux 4 premiers du classement général au premier de chaque classe

au premier équipage féminin à deux Commissaires

La remise des prix se déroulera le **Jeudi 29 mai 2025 à la fin du Parc Fermé sur le Podium d'arrivée à Saint Rémy sur Durolle** (ou à la Salle des Fêtes du plan d'eau en cas d'intempéries).

Prochains rendez-vous:

56^{ème} Course de Côte Régionale de COURPIERE 21/22 Juin

54^{ème} Rallye National (+ VHC-VHRS-VMRS) des MONTS DÔME — 24/25 Octobre









Notre partenaire pour l'hébergement au village de vacances de St Rémy





ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE. DOME FOREZ



56ème RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE-BOUCHON – JEUDI 29 MAI 2025

ITINERAIRE ET HORAIRE

		1/	IZ.	т.		
Contrôle Horaire	ITINERAIRE	Km E.S.	Km Partiel	Temps Imparti	Km Total	Heure 1°voit
CHOO	Départ ST REMY Parc fermé (devant salle des Fêtes)	E.J.	rariiei	imparii	0,000	08h30
СПОО	•				0,000	Uonsu
	PARC D'ASSISTANCE Changement de pneus autorisé		1,750	15 mn		
	(VO autour du Plan d'eau à Gauche sauf sur la digue)		·			
CH 0A	ST REMY sur VO de sortie du plan d'eau, 100 m après carrefour		0,000		1,750	08h45
	VO de sortie - D201 en face – Bourg de St Rémy zone 30					
CP	Contrôle de Passage, en face l'Eglise. D201 à D – VO Les Pins à D (Sens interdit - Véhicules du rallye autorisés)					
CH 1	LES PINS sur VO carrefour VO x D325		3,700	15 mn	5,450	09h00
CII I	NEUTRALISATION		0,050	3 mn	3,430	071100
DES 1	LES PINS sur RD 325 fontaine après dernière maison à D	0,000	0,000	3 11111	5,500	09h03
DES I	D325	0,000	0,000		3,300	091103
AES 1	sur D325 chemin forestier à D 120 m avant carrefour VO du Buy.	5,830				
STOP	sur D325 chemin privé 100 m après VO du Buy	5,000				
	D325 - D64 à G - D85 à D - Montpeyroux - D114 à D					
CH 2	PLANCHE FERRAND sur D114, 300m avant VO Le Gas		18,650	30 mn	24,150	09h33
	NEUTRALISATION		0,250	3 mn		
DES 2	PLANCHE FERRAND sur D114, 10m après VO Le Gas	0,000	0,000		24,400	09h36
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	D114 – D43 TD					
AES 2	sur D43, Moulin d'Arthur	7,550				
STOP	sur D43 120 m avant carrefour avec VO de Monat					
	D43 - la Trappe – D43 – D64 à G – D201 à D – VO accès plan d'eau					
CH 2A	à G. – VO les Aliziers à G – VO les Genêts à D – TD sur la digue ST REMY Entrée Parc Regroupement (devant salle des Fêtes)		16,500	25 mn	40.900	10h01
CH ZA			10,300		-,	101101
	PARC REGROUPEMENT (devant salle des Fêtes)			1h22	maxi	
CH 2B	ST REMY Sortie Parc Regroupement (Idem sortie Parc Départ)				40,900	11h23
	PARC D'ASSISTANCE		1,750	40 mn		
	(VO autour du Plan d'eau sauf sur la digue)		1,730	40 11111		
CH 2C	ST REMY sur VO de sortie du plan d'eau, 100 m après carrefour				42.650	12h03
	VO de sortie - D201 en face — Bourg de St Rémy zone 30					
CP	Contrôle de Passage, en face l'Eglise.					
6 11.0	D201 à D – VO Les Pins à D (Sens interdit - Véhicules du rallye autorisés)		2 700	1.5	44.250	101.10
CH 3	LES PINS sur VO carrefour VO x D325		3,700	15 mn	46,350	12h18
DEC 0	NEUTRALISATION	0.000	0,050	3 mn	47.400	101.01
DES 32	LES PINS sur RD 325 fontaine après dernière maison à D D325	0,000	0,000		46,400	12h21
AES 3	sur D325 chemin forestier à D 120 m avant carrefour VO du Buy.	5,830				
STOP	sur D325 chemin privé 100 maprès VO du Buy	3,030				
	D325 - D64 à G - D85 à D - Montpeyroux - D114 à D					
CH 4	PLANCHE FERRAND sur D114, 300m avant VO Le Gas		18,650	30 mn	65,050	12h51
	NEUTRALISATION		0,250	3 mn		
DES 4	PLANCHE FERRAND sur D114, 10m après VO Le Gas	0,000	0,000		65,300	12h54
	D114 – D43 TD					
AES 4	sur D43, Moulin d'Arthur	7,500				
STOP	sur D43 120 m avant carrefour avec VO de Monat					
	D43 - la Trappe – D43 – D64 à G – D201 à D – VO accès plan d'eau					
CH 4A	à G. – VO les Aliziers à G – VO les Genêts à D – TD sur la digue ST REMY Entrée Parc Regroupement (devant salle des Fêtes)		16,500	25 mn	81,800	13h19
CH 4A	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		10,500			131119
	PARC REGROUPEMENT (devant salle des Fêtes)			1h22	maxi	









ITINERAIRE ET HORAIRE suite

Contrôle Horaire	ITINERAIRE	Km E.S.	Km Partiel	Temps Imparti	Km Total	Heure 1°voit		
CH 4B	ST REMY Sortie Parc Regroupement (Idem entrée)				81,800	14h41		
	PARC D'ASSISTANCE (VO autour du Plan d'eau sauf sur la digue)		1,750	40 mn				
CH 4C	ST REMY sur VO de sortie du plan d'eau, 100 m après carrefour				83,550	15h21		
СР	VO de sortie - D201 en face – Bourg de St Rémy zone 30 Contrôle de Passage, en face l'Eglise. D201 à D – VO Les Pins à D (Sens interdit - Véhicules du rallye autorisés)							
CH 5	LES PINS sur VO carrefour VO x D325		3,700	15mn	87,250	15h36		
	NEUTRALISATION		0,050	3 mn				
DES 5	LES PINS sur RD 325 fontaine après dernière maison à D D325	0,000	0,000		87,300	15h39		
AES 5 STOP	sur D325 chemin forestier à D 120 m avant carrefour VO du Buy. sur D325 chemin privé 100 m après VO du Buy	5,830						
CH 6	D325 - D64 à G - D85 à D - Montpeyroux - D114 à D PLANCHE FERRAND sur D114, 300m avant VO Le Gas		18,650	30 mn	105,950	16h09		
	NEUTRALISATION		0,250	3 mn				
DES 6	PLANCHE FERRAND sur D114, 10m après VO Le Gas D114 – D43 TD	0,000	0,000		106,200	16h12		
AES 6	sur D43, Moulin d'Arthur	7,500						
STOP	sur D43 120 m avant carrefour avec VO de Monat							
	D43 - la Trappe – D43 – D64 à G – D201 à D – VO accès plan d'eau à G. – VO les Aliziers à G – VO les Genêts à D – TD sur la dique							
CH 6A	ST REMY Parc Fermé (devant salle des Fêtes)		16,500	25 mn	122,700	16h37		

(*) Avance non pénalisée à l'entrée du Parc Fermé

